

Modèle de Fiche d'Évaluation des Risques Professionnels (Excel/PDF)

Cette ressource vous propose un modèle prêt à l'emploi de fiche d'évaluation des risques professionnels, au format Excel ou PDF. Elle vous aidera à structurer votre démarche d'évaluation et à alimenter votre Document Unique. Le modèle est conçu pour être simple, pratique et adaptable à votre secteur d'activité.

Ce modèle est fourni à titre indicatif. Il ne remplace pas une analyse approfondie réalisée par un professionnel de la santé et de la sécurité au travail. Adaptez-le à votre contexte et faites-le valider par les personnes compétentes.

Mode d'emploi

1. Téléchargez le modèle Excel ou PDF ci-dessous.
2. Identifiez les unités de travail (postes, ateliers, services) à évaluer.
3. Pour chaque unité, listez les activités et les situations de travail.
4. Analysez les dangers et les risques associés, en vous appuyant sur les observations et les dires des salariés.
5. Évaluez la probabilité et la gravité de chaque risque, puis calculez la criticité.
6. Définissez les mesures de prévention et désignez un responsable avec une échéance de mise en œuvre.

Comment utiliser ce modèle ?

Le modèle se présente sous forme de tableau avec les colonnes suivantes : Activité, Danger, Risque, Probabilité, Gravité, Criticité, Mesures de prévention, Responsable, Échéance. Pour chaque ligne, décrivez précisément l'activité concernée, le danger potentiel, et le risque qui en découle. Utilisez une échelle de 1 à 4 pour la probabilité et la gravité (1 = faible, 4 = très élevé). La criticité est le produit de la probabilité par la gravité. Classez ensuite les risques par criticité décroissante pour prioriser les actions.

Intégration au Document Unique

Ce modèle peut être utilisé comme support pour élaborer votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Il vous permet de consigner les résultats de votre évaluation de manière structurée. Pensez à mettre à jour ce document au moins une fois par an et à chaque décision d'aménagement important.

Modèle prêt à adapter

FICHE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS Entreprise : [Nom de l'entreprise] Date de l'évaluation : [Date]
Évaluateur(s) : [Nom(s)] Unité de travail : [Service / Atelier / Poste] | Activité | Danger | Risque | Probabilité (1-4) | Gravité (1-4) | Criticité (P*G) | Mesures de prévention | Responsable | Échéance |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----| | [Décrire l'activité] | [Source de danger] | [Conséquence possible] | [1-4] | [1-4] | [Calcul automatique] | [Actions à mettre en place] | [Nom] | [Date] | Instructions : - Probabilité : 1 = rare, 2 = possible, 3 = probable, 4 = très probable. - Gravité : 1 = bénin, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = très grave. - Criticité = Probabilité × Gravité. Prioriser les risques avec criticité ≥ 8. - Mettre à jour la fiche au moins une fois par an.

Checklist

- ☐ Avoir identifié toutes les unités de travail
- ☐ Avoir listé les activités de chaque unité
- ☐ Avoir identifié les dangers pour chaque activité
- ☐ Avoir évalué la probabilité et la gravité
- ☐ Avoir calculé la criticité
- ☐ Avoir défini des mesures de prévention adaptées
- ☐ Avoir nommé un responsable pour chaque action

- [] Avoir fixé une échéance réaliste
- [] Avoir intégré la fiche dans le Document Unique
- [] Avoir communiqué les résultats aux salariés

Questions fréquentes

Quelle différence entre danger et risque ?

Le danger est la source ou la situation pouvant causer un dommage (ex : une machine sans protection). Le risque est la probabilité qu'un dommage survienne en présence du danger (ex : risque de coupure). Le risque combine la probabilité et la gravité du dommage.

Comment évaluer la probabilité et la gravité ?

Utilisez une échelle de 1 à 4. La probabilité dépend de la fréquence d'exposition et de la fiabilité des protections. La gravité dépend de la gravité des blessures potentielles. La criticité ($P \times G$) permet de hiérarchiser les risques.

Ce modèle est-il conforme à la réglementation ?

Ce modèle est un outil pratique, mais il ne remplace pas les exigences réglementaires. Pour être conforme, votre évaluation doit être adaptée à votre entreprise et intégrée au Document Unique. Faites-vous accompagner par un professionnel de la prévention si nécessaire.